

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 478
AIX LES BAINS, le 2 octobre 2020

RESOLUTIONS

Document approuvé le 2 octobre 2020
Classification du document : public

Réunion du samedi 2 octobre 2020, 17h30-20h15

Présents :

ALLEGRE Sébastien - BLANCHARD Jean-Louis – CARON Hélène – CELLI Caroline – CURE Anne Edith – DELCAUSSE Chantal - DI MEGLIO Frédéric – DINDINAUD Jean Louis – DUNAC Pierre – FURNE Myriam – GRANDJEAN Sébastien – LAMBINET Michel – LIZERO François – MASSEL Marielle - MERLO Francis – SAVOUREY Patrick - VRIJENS Jo - ZIANE Myriam

Absents et excusés : COSSON Valérie – GAUCHET Sylvie - MAIRE Olivier – MARC Pascal - MARTIN Claude

Assistaient également :

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Alain DELMAS	Chargé de missions
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Dominique PICARD	Président Comité Départemental Savoie
Daniel RICCARDI	Président Comité Régional AURA
Richard THOMAS	DTN

Absent et excusé : Dr Jean-Michel PONTIER MFN.

1 – Rapport du Président :

Crise sanitaire : suivi du dossier, communication et prises de décisions

Nous avons continué à instruire le dossier :

- publications en continu sur notre site et nos RS
- échanges avec le MS, notamment pour créer, amender et valider des fiches actions
- participation à des gpes de réflexion au CNOSF
- récemment : publications concernant ce qui est faisable ou pas selon le classement en alerte, alerte renforcée, alerte maximum.

Questionnaire sur les violences sexuelles dans le sport- FEDERATIONS

Le vendredi 25 septembre 2020, réponse à questionnaire daté du 3 juillet 2020, faite par **Patrick KARAM**, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche :

« Monsieur le président, Monsieur le directeur technique national,

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire sur les violences sexuelles que je vous ai adressé le 3 juillet dernier. Je vous en remercie. Vos réponses permettront au ministère chargé des sports de mieux appréhender le phénomène et d'y apporter les réponses les plus efficaces en termes de politique publique.

Indépendamment des dispositions de l'article 21 de la loi 2015-1541 du 27 novembre 2015, je vous rappelle que vous êtes déléguaires de missions d'intérêt général ou de service public, et qu'en conséquence, il vous appartient dans ce cadre de m'apporter tous les éléments sollicités qui relèvent d'une problématique particulièrement sensible ».

Signature d'un avenant portant sur une Aide exceptionnelle de l'Etat à notre convention pluriannuelle initiale.

« Lors du dernier Conseil d'Administration de l'Agence nationale du Sport, une enveloppe complémentaire a été votée pour renforcer l'accompagnement des fédérations dans la mise en œuvre de leur Projet Sportif fédéral (PSF).

Ainsi, vous trouverez l'avenant à la convention pluriannuelle initiale d'un montant de 40 000 € (20 000 € sur deux ans) où figure l'aide exceptionnelle de 12 000 € pour 2020.

Agathe BARBIEUX Directrice du Développement à l'ANS »

Mission d'inspection générale sur la prévention des accidents d'hélice de navires

« Chargée avec un collègue des affaires maritimes, d'une mission d'inspection générale sur la prévention des accidents d'hélice de navires, je viens vers vous pour que vous m'indiquiez les personnes qu'il serait intéressant d'auditionner dans ce cadre.

Je vous joins les lettres de désignation

Je reste à votre disposition pour évoquer oralement la mission et ainsi faciliter la désignation des personnes à auditionner.

France PORET,

Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ».

J'ai désigné messieurs Jo Vrijens et Alain Delmas comme experts.

Point informatique :

Nous avons eu une réunion de calage au siège fédéral national le 20 juillet 2020.

Projet de contrat TMA société ISIA pour lequel nous n'avons toujours pas donné suite.

Consultation longue à laquelle ont répondu JL Dindinaud, AE Curé, François Lizero, Sébastien Grandjean, Hedi Kolher de la société Alythia, Franck Benhamou de la société Alythia.

Plus récemment : facturation couvrant les activités du 1 mai 2020 au 30 août 2020.

J'ai demandé le 17 septembre l'avis de ces personnes Jean-Louis Dindinaud, François Lizero, Sébastien Grandjean, Anne-Edith Cure et de la société de support projet avant la mise en paiement.

Débat...

Cependant et par ailleurs, saluons l'arrivée du **carnet on line**. Celui-ci devra certainement encore évoluer mais, d'ores et déjà, il est opérationnel, avec export des signatures virtuelles et tampons des moniteurs.

Eventualité de réunions de CDN ou/et de CDN élargi, par visio-conférences

Je missionne Bertrand Lefetz afin qu'il mette en place un outil *ad hoc*.

Je suggère Zoom ou Teams, qui ont fait leurs preuves lors de diverses visio-conférences dont l'AG du CNOSF, les réunions avec la ministre des sports, entre autres....

Bertrand devra se caler avec chacun d'entre vous, les uns après les autres, afin de vous faire télécharger l'application choisie puis vérifier la compatibilité avec votre navigateur, puis effectuer des tests.

Etat des licences

Cela sera sans doute développé par le trésorier, notamment en ce qui concerne l'exercice clos, saison du 15 septembre 2019 au 14 septembre 2020.

Concernant le nouvel exercice, qui a démarré le 15 septembre 2020, nous devons nous attendre à de fortes chutes car c'est maintenant que la crise sanitaire va nous impacter durement. Pour les quinze jours qui viennent de se passer depuis le 15 septembre 2020 nous avons une chute d'environ 30% versus même quinzaine en 2019.

Perte de 7 353 licences.

Handisub :

J'ai signé un avenant à la convention FFSA/FFESSM avec Marc Truffaut président de FFSA le 23 juillet 2020 à Six-Fours ;

D'autre part, j'ai inauguré le stage national Handisub le 24 août à Sanary.

Un grand merci à nos référents nationaux Pascal Chauvière et le Dr Pierre Trape.

Le 22 septembre il y avait une réunion avec les dirigeants de FFS à Paris à laquelle j'ai participé.

Enfin je propose, pour les 10 ans de Handisub, de faire le colloque national Handisub (déprogrammé en mai 2020) les 5 et 6 décembre au siège fédéral national.

Opération niveau 1 plus licence 2020 à 13 euros

Les chiffres ci-après concernent les niveaux 1 délivrés entre le 1 juillet et le 14 septembre.

Nouvelle Aquitaine :

338 en 2019 contre 433 en 2020 (dont 213 opération promo)

BPL :

595 en 2019 contre 728 en 2020 (dont 249 opération promo)

Occitanie :

866 en 2019 contre 941 en 2020 (dont 603 opération promo)

Normandie :

86 en 2019 contre 120 en 2020 (dont 20 opération promo)

Le total de licences accolées au niveau 1 est donc en 2020 de 1085.

Divers :

- Participation à l'AG annuelle de la CMAS en visio-conférence le 19 septembre 2020
- Convention MEN – UNSS – FFESSM : il s'agit de résigner une convention désormais historique, que nous avons mise en place il y a 3 ou 4 ans, avec la ministre de l'époque : Najat Vallaud Belkacem. C'est en cours et on peut considérer que c'est acquis.
- J'ai participé en tant qu'expert à la réunion à Toulon, base navale, du CPSPH (conseil permanent de la sécurité humaine en plongée, Etat Major de la Marine Nationale).
- Suivi du partenariat Scubapro / Ffessm : réunion le 3 septembre à Antibes ; Publication sur notre site et nos réseaux de l'offre commerciale rentrée 2020.
- Préparation de la réunion interfédérale entre la FFS et la Ffessm.
- Relations syndicales : j'échange régulièrement avec le nouveau secrétaire général de l'ANMP, Monsieur Marius Meyer, au sujet de la crise sanitaire et de son impact dans le secteur de la plongée.
- Soutien en Normandie de la section sportive du lycée de Condé en Normandie (PSP, plongée...).
- Projets récents avec Albane Puget : développer une ligne de bonnets de bain pour piscine, une gamme de bouteilles isothermes, des masques qui s'inscrivent dans les gestes demandés actuellement.
- Salon de la plongée : réunion avec Francis Merlo, Albane Puget, Hélène de Tairac, le 29 juillet 2020 au siège de la fédération : dates annoncées = 8 au 11 janvier 2021. Trois conférences sont proposées par la Ffessm. Village fédéral maintenu mais à taille variable.
- CdF : maintenus à Limoges après quelques grosses difficultés (dossier suivi par Aurélien Lazeiras et par Sébastien Allègre et par Pascal Marc). Dates = 14, 15 et 16 mai 2021.
- Congrès CNOSF du 8 septembre 2020 en présentiel : j'ai délégué Francis Merlo.
- Travail avec nos assureurs afin que ceux-ci produisent un courrier à caractère pédagogique, visant la gamme assurantielle des bateaux, qui a cruellement augmenté.
- Les dettes antérieures du comité Corse sont réglées ; le Président salue cette rigueur. Parole donnée à Jo Vrijens pour qu'il commente.
- Visite officielle au musée Dumas, afin d'entretenir les meilleures relations entre notre fédération et ce musée consacré à Frédéric Dumas et à l'histoire de la plongée.
- Point sur les quotas de pêche de thon.

- Le salon de la pêche en mer aura lieu à Nantes du 12 au 14 février 2021, sauf restrictions dues à la crise sanitaire. Suivi du dossier : Claudine Queric et Joël Bréchaire.
- Relations suivies avec la GM, les Premar, les CROSS. Debriefing saison estivale 2020.
- Proposition de partenariat avec le web media « le chasseur sous-marin.com ».

Question avec débat du CDN :

Que fait-on lorsqu'un club demande l'annulation des licences réalisées depuis le 15 septembre 2020, par absence d'activité (fermeture piscine) ?

Groupe de travail sur ce dossier : Myriam ZIANE, Hélène CARON, Michel LAMBINET.

2 – Point du Secrétaire :

CDN 11, 12 et 13 décembre 2020 avec les comités régionaux
CDN 29, 30 et 31 janvier 2021 avec les commissions nationales
27 et 28 mars 2021 AG à Lyon
Point informatique.

La bascule de la nouvelle saison s'est relativement bien passée, avec un seul point noir les premières heures avec le blocage de la prise des assurances complémentaires.

Encore quelques soucis avec les brevets par addition.

Point sur 3 ATP qui sont en précommande. Demande de possibilité de ristournes sur certains produits.

Proposition de reporter cette question au prochain CDN, le temps d'évaluer la masse financière.

3 – Point liés à la gestion financière et comptable de la fédération :

Intervention du Commissaire aux comptes.

Pour profiter des dérogations prévues par ordonnance, une mention complémentaire en annexe des comptes a été rajoutée sans modification des chiffres. Les comptes ont donc été certifiés 2 fois. Il n'y a pas de conventions réglementées.

Fonds dédiés AXA – COVID :

Groupe de travail sur l'utilisation du fond de solidarité Covid octroyés par notre assureur grâce à l'aide de notre courtier Pierre Lafont. Les fonds seront redistribués sous forme d'actions de prévention.

Groupe de travail: Frédéric DI MEGLIO, Jean Marc BRONER, Sébastien GRANDJEAN, Caroline CELLI.

Fin octobre 2020 réponse pour décision du CDN.

Résolution 20/085 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

4 – Arrêt des comptes 2019 :

Arrêt des comptes FFEISSM avant l'AG.

Résolution 20/086 :

Vote : Arrêt des comptes.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

5 – Annulations manifestations :

Depuis la rentrée beaucoup de manifestations ont été annulées (RIPE, Colloque, Championnats du monde).

6 – Point du DTN :

ANS / Subvention « Parts territoriales » : la campagne est terminée. Les crédits ont été mis en paiement dans les délais prévus. A signaler que 2 actions feront l'objet d'un remboursement en raison de leur non éligibilité (erreur d'arbitrage des CTAS concernés constatée à posteriori par l'ANS). Un bilan qualitatif est en cours de réalisation en prévision d'une réunion avec l'ANS courant novembre.

Mise en œuvre du principe de reversement aux COREG métropolitain des moyens non consommés par le siège fédéral pour gérer le dispositif (acté par le CDN en juillet 2020).

Proposition : reverser 1000 € par COREG

Résolution 20/087 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

AUDIT financier : L'audit ciblait la convention d'objectifs 2018 liant la FFEISSM au Ministère des Sports et l'utilisation des fonds publics pour un montant total de 263 669 € :

✓ 88 000 € pour le développement (39 000 € au titre de la réalisation d'un cahier technique d'aide à la conception d'équipements adaptés à la pratique des sports subaquatiques – 29 000 € au titre de la modernisation des outils de sciences participatives (CROMIS) et de la réalisation d'un carnet de plongée dématérialisé – 20 000 € au titre du sport santé (Palmez vers votre bien-être et votre santé / Handisub)

✓ 175 669 € pour le haut niveau (Nage avec Palmes) dont 18 000 € d'aides personnalisées aux SHN

Conclusion : aucune anomalie n'a été constatée

Brevet professionnel option B (sans scaphandre) : Nécessité de repérer ce diplôme d'état de plongée dans notre base de données fédérale. Pour rappel, ce BP permet d'initier, perfectionner et entrainer sans limite de prérogatives toutes nos les disciplines sans scaphandre du champ délégataire de la fédération.

Le CDN demande au DTN de prendre l'attache des commissions nationales concernées afin d'établir, sur la base du schéma établi pour la plongée avec scaphandre, les reconnaissances d'équivalence avec les diplômes fédéraux et les prérogatives associées en matière de certification de niveaux de pratique et de formation des cadres fédéraux (échéance : CDN de décembre 2020).

7 – Point sur le personnel (JM.Broner) :

Commentaires sur l'équipe du personnel fédéral : Le directeur souligne l'engagement du personnel, notamment dans sa capacité à s'adapter aux situations nouvelles nées de la crise sanitaire. Hommage et remerciements du Comité Directeur National

8 – Point sur l'organisation de l'AG :

Point sur la réunion des OD : point COVID.

Remerciements à toute l'équipe d'organisation de l'AG.

Passage en CDN restreint.

9 – Demande de passage en conseil de discipline :

Discussion.

Le comité AURA demande le passage en commission de discipline de l'un de ses membres.

Après avis du CDN qui considère qu'il s'agit d'un problème régional, le Président décide en opportunité de ne pas engager de poursuite.

Résolution 20/088 :

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Fin du CDN à 20h15.

Le Secrétaire Général de la FFESSM
Sébastien GRANDJEAN



Le Président de la FFESSM
Jean-Louis BLANCHARD

